

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 15 octobre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 15 octobre 2019 à 19 h 30 au Centre d'excellence en formation professionnelle des Sommets, point de service Boisjoli, à Windsor.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Robert Bureau
M^{me} Lisette Fréchette
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Daniel Lavoie
M. Stéphane Lépine
M. Steve Pelletier
M. Benoit Champagne, commissaire parent EHDAA
M^{me} Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Banville, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 30

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2019-117 Il est proposé par Benoit Champagne, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
17 SEPTEMBRE 2019**

CC-2019-118 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Sébastien Roy, président du syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire des Sommets, accompagné de plusieurs techniciennes en éducation spécialisée, fait des représentations en lien avec les TES.

Janie Gauvin, Jessie Carrière, Gabrielle Cloutier-Gendron et Cathy Filio présentent une pétition.

**RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET
POUVOIRS**

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* confie différents pouvoirs aux commissions scolaires et qu'elle prévoit à ses articles 174 et 181 que le Conseil des commissaires peut déléguer par règlement tout ou partie de ces pouvoirs à son Comité exécutif, au directeur général, à un directeur général adjoint, à un directeur d'école, à un directeur de centre, à un autre membre du personnel cadre de la commission scolaire au Comité de répartition des ressources et aux conseils d'établissements;

CONSIDÉRANT que plusieurs autres lois, règlements, procédures et directives, émanant notamment du Conseil du trésor, prévoient également que le Conseil des commissaires peut déléguer d'autres pouvoirs, selon certaines conditions ;

CONSIDÉRANT les modifications législatives apportées au cours des dernières années qui rendent nécessaire la révision du *Règlement 2000-2001-1 sur la délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire des Sommets*, du *Règlement 101-A, Règlement provisoire déléguant au directeur général certaines fonctions du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets prévues à la Loi sur les contrats des organismes publics et aux règlements qui en découlent et modifiant l'article 9.4 du règlement 2000-2001-1 relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* et du *Règlement 101-B, Règlement provisoire déléguant à la directrice générale les pouvoirs du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets prévus à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* ;

CONSIDÉRANT l'étude réalisée par les membres du Comité de gouvernance et d'éthique le 30 avril 2019 et le 1er octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT l'étude réalisée par les membres du Conseil des commissaires lors de la séance de travail du 8 octobre 2019 ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CC-2019-119 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

De soumettre à la consultation des instances concernées, le projet de règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CLIENTÈLE AU 30 SEPTEMBRE 2019

Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du service des ressources éducatives présente un document sur la clientèle au 30 septembre 2019.

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – GYMNASSE ET CLASSE PRÉSCOLAIRE 4 ANS TEMPS PLEIN À L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) invite les commissions scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2019-2029 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Notre-Dame-de-l'Assomption de Saint-Georges-de-Windsor qui accueille présentement 83 élèves, ne dispose pas de gymnase ;

CONSIDÉRANT que les cours en éducation physique se donnent dans une salle polyvalente non adaptée à ce type d'activités.

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT l'importance de l'activité physique pour la santé de nos élèves ;

CONSIDÉRANT les impacts de l'activité physique sur la réussite éducative de nos élèves ;

CC-2019-120 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'un gymnase et d'une classe préscolaire 4 ans temps plein à l'école primaire Notre-Dame-de-l'Assomption de Saint-Georges-de-Windsor soit déposée au MÉES dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – GYMNASSE ET CLASSE PRÉSCOLAIRE 4 ANS TEMPS PLEIN À L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-GABRIEL

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) invite les commissions scolaires à déposer leurs demandes ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que le PQI 2019-2029 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Saint-Gabriel de Windsor qui accueille présentement 185 élèves, ne dispose pas de gymnase;

CONSIDÉRANT que les cours en éducation physique se donnent dans une salle polyvalente dans laquelle se trouve plusieurs colonnes ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une hausse au cours des cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT l'importance de l'activité physique pour la santé de nos élèves ;

CONSIDÉRANT les impacts de l'activité physique sur la réussite éducative de nos élèves ;

CC-2019-121 Il est proposé par Stéphane Lépine, commissaire, et résolu :

QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'un gymnase et d'une classe préscolaire 4 ans temps plein à l'école primaire Saint-Gabriel à Windsor soit déposée au MÉES dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE –CLASSE PRÉSCOLAIRE 4 ANS TEMPS PLEIN À L'ÉCOLE PRIMAIRE DU PLEIN-CŒUR A RICHMOND

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) invite les commissions scolaires à déposer leurs demandes ;

CONSIDÉRANT que le PQI 2019-2029 permet le dépôt d'une demande pour l'ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) ;

CONSIDÉRANT que l'école primaire Plein-Cœur de Richmond accueille présentement 319 élèves ;

CONSIDÉRANT la baisse des ratios de formation de groupe pour l'année scolaire 2019-2020;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil de cette école est déjà atteinte ;

CONSIDÉRANT que la prévision de la clientèle démontre une stabilité au cours des cinq prochaines années ;

CC-2019-122 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QU'une demande d'ajout d'espace (mesure 50511) pour la construction d'une classe préscolaire 4 ans temps plein à l'école primaire Plein-Coeur à Richmond soit déposée au MÉES dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

FINANCEMENT DE LA NOUVELLE PISTE D'ATHLÉTISME

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution CC-2018-145 du 18 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que les travaux de la nouvelle piste d'athlétisme à l'école secondaire de la Ruche sont terminés et que les coûts, associés à ce projet, excèdent les prévisions budgétaires;

CONSIDÉRANT que l'aide financière du Gouvernement du Québec au montant de 802 865 \$ dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV*;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets doit contracter un emprunt à long terme de 802 865 \$ sur une période de dix ans pour financer l'aide financière du Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que les contributions du milieu, associées à ce projet, représentent 757 000 \$ à ce jour;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets doit contribuer une somme additionnelle pour financer les coûts de ce projet;

CC-2019-123

Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QU'une demande soit faite au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire des Sommets à contracter un emprunt à long terme de 802 865 \$ sur une période n'excédant pas dix ans pour financer la contribution du Gouvernement du Québec;

QUE le manque à gagner de ce projet soit financé à même l'une ou l'autre des allocations 2019-2020 suivantes : maintien des bâtiments (mesure 50621) ou transformation des bâtiments (mesure 50624) jusqu'à un montant maximal de 495 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CESSION PARTIELLE DE TERRAIN À L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE À RACINE – PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR UN GYMNASÉ

CONSIDÉRANT que l'école Notre-Dame-de-Montjoie n'a pas de gymnase et que les élèves utilisent le centre communautaire pour leurs cours d'éducation physique ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Racine est à élaborer une demande de subventions pour la construction d'un gymnase aux bénéfices des élèves et de la population ;

CONSIDÉRANT que ce nouveau gymnase serait construit entre l'école Notre-Dame-de-Montjoie et le centre communautaire et que ces deux bâtiments seraient liés physiquement ;

CONSIDÉRANT que cet agrandissement empiéterait sur le terrain de la commission scolaire ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Racine recherche un accord de principe sur une cession éventuelle de terrain laquelle amènerait la limite de propriété sur le mur ouest existant de l'école ;

CC-2019-124 Il est proposé par Benoit Champagne, commissaire, et résolu :

QUE la Commission scolaire des Sommets donne son aval à un accord de principe sur une cession éventuelle d'une parcelle de terrain à la Municipalité de Racine pour la construction d'un gymnase ;

QUE les termes de cette éventuelle cession de terrain fassent l'objet de négociation, une fois les subventions obtenues et l'acceptation du projet par les différentes instances municipale et provinciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Retour sur la formation tenue le 11 octobre sur le PL40.

Rencontre des présidents et conférence de presse à venir sur le PL40.

Le vernissage des œuvres des élèves qui s'est tenu le 3 octobre 2019.

COMMUNICATION DES COMITÉS

La réunion du comité de parents aura lieu le 23 octobre 2019. Il y a une augmentation du nombre de représentants au comité de parents.

COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'accueil des nouveaux employés a eu lieu le 11 octobre 2019.

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 20 H 10.

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2019-125 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale